

CIRCUITS VHC ENDURANCE

Championnat de France Endurance VHC et Challenge Endurance VHC

Calendrier:

- Les - 6 heures de Jarama - 19-20-21 mars.
- Les - 2 heures de Motorland Aragon - 28-29-30 mai.
- Les - 3 heures de Lédénor - 2-3-4 juillet.
- Les - 4 heures du Paul Ricard - 3-4-5 septembre.
- Les - 6 heures de Dijon - 24-25-26 septembre.
- Les - 4 heures de Magny-Cours - 22-23-24 octobre.

www.vdev.fr ou www.ffsa.org

V de V SPORTS, 11 chemin du Bois Badeau, 91220 BRETAGNY SUR ORGE. Tél: 01 69 88 05 24 - E-Mail: info@vdev.fr

CIRCUITS VHC SPRINT

• "TROPHÉE MAXI 1000":

Créé en 1996, il accueille les "Tourisme" et "Grand Tourisme", produites jusqu'en 1976. Deux classes, les moins de 1000cc en classe 1, et la classe 2 de 1001 à 1300cc. 4 CV, Dauphine, R8 Gordini, Alpine A108 et A110, pour nos préférées. Les plateaux sont d'une trentaine d'autos sur un effectif annuel d'une cinquantaine d'inscrits.
Site: www.tropheemaxi1000.com
Contact: Edmond Savelli au 06 89 09 54 04.

• GROUPE 1

L'ex-groupe "Tourisme", pour les années 65 à 78. Ça roule pour tous avec une attribution de points uniquement par classe de cylindrée: jusqu'à 1300 (ex: R8G), de 1300 à 1600 (ex: R12G), de 1600 à 2000, de 2000 à 3000, puis au-delà de 3000cc.
TOPTN France, 8 route de Gaïcois, BP 566, 13092 Aix en Provence. Tél: 04 42 95 02 06.

Site: www.legroupe1.com
Mail: toptn13@wanadoo.fr

• "CHALLENGE GT":

Pour les autos de 1947 à 1976, en gr 3 (GT Standard) et gr 4 (GT Spécial) classées en deux périodes: Challenge GT 65 (jusqu'à fin 65) et Challenge GT 76 (jusqu'à fin 76). Inscription pour l'ensemble de la saison ou course par course.

+ Challenge Moteurs Gordini. Un classement des autos motorisées par des moteurs Gordini.

ASAVE, 9 av. du Parc, 92400 Courbevoie. Tél+Fax: 01 47 88 99 66.

Site: www.challenge-gt-tourisme.com

• "TROPHÉE F3 CLASSIC / F. RENAULT":

"Les Seigneurs des chronos"

Deux catégories de monoplaces sont admises:
• les F3 deux litres jusqu'à 84 (inclus). En 85 un grand pas technologique:

carbone, électronique, etc.

• Les Formules Renault dans toutes leurs versions, nationale, europe, turbo jusqu'à 1988 (inclus).

Site: www.f3classic.com

Contact: Bernard Honnorat, tél: 01 45 22 73 73.

Mail: bhonnorat@orange.fr

• "SALOON CARS":

Deux périodes: les Sixties et les Seventies, et aussi "les Sport-Protos". L'année limite étant 1982. Règle de base du règlement:

"il est possible de remplacer une pièce du modèle, par une pièce du même constructeur". Sur un moteur de R8 Gordini, remplacer la culasse d'origine par une culasse de R5 Alpine: c'est possible! Pneus libres, limitation à deux trains par course.

Trophée Saloon Car, 59 Place Jules Ferry, 92120 Montrouge.

Mail: trophées.saloon.car@orange.fr

Tél: 01 47 40 35 39.

Texte: Frédéric Lombard

RALLYES VHC

Remise des prix FFSA



Photo: Frédéric Lombard

Lors de la remise des prix sur le stand FFSA à Rétromobile, de G à D: Jean-Charles Redélé (2^e Coupe de France Rallyes VHC, Pilotes 2S), Bernard Duret (1^{er}, Pilotes 1S), Laurent Cordonnier (1^{er}, Copilotes 2S), Eric Desseix (3^e, Copilotes 2S), Jean-Claude Andruet (1^{er}, Pilotes 2S), Nicolas Deschaux, Président de la FFSA.

La saison 2010 de véhicules historiques de compétition va débuter et se terminera début décembre avec au menu pas moins de 46 épreuves. Comme chaque année, la FFSA organisera une Finale dont le lieu n'est pas encore défini, entre le 15 octobre et le 15 décembre 2010.

Côté réglementation, voici les grandes lignes qui peuvent être susceptibles d'être modifiées. Aucun rallye régional ne peut accueillir de rallyes

VHC en doubleur.

Le passeport Technique Historique est obligatoire pour participer à un rallye VHC. Ce passeport doit être validé par un commissaire technique validé VHC par la FFSA.

Pour 2010, sont autorisées les voitures à définition routière qui sont homologuées par la FIA et la FFSA dans les catégories suivantes: Tourisme de série (T), Tourisme de compétition (TC), Grand Tourisme (GT), et Grand Tourisme de Compétition (GTC).

Les voitures homologuées Groupe 5 et 6, Sport prototype et course biplace (HST, GTP, TSRC) ne sont pas autorisées.

• Les périodes sont les suivantes:

- Période E: voitures construites entre 1947 et 1961
- Période F: voitures construites entre 1962 et 1965
- Période G1: voitures construites entre 1966 et 1969
- Période G2: voitures construites entre 1970 et 1971
- Période H1: voitures construites entre 1972 et 1975
- Les voitures des période H2 (1976) et I (1977 à 1981) possédant un PTH sont autorisées mais doivent obligatoirement faire l'objet d'un classement spécifique et séparé des autres périodes.

Pour les classements des périodes E à H1, on utilisera les regroupements suivants:

- Catégorie 1 (voitures de 1947 à 1957 et voitures T et GT de 1958 à 1969)
- Catégorie 1S (voitures CT, GTS et GTP de 1958 à 1969)
- Catégorie 2 (voitures T et GT de 1970 à 1975)
- Catégorie 2S (voitures CT, GTS, GTP, HST, TSRC de 1970 à 1975)
- Pour les périodes H2 et I, les regroupements sont les suivants:

Catégorie 3 (voitures T et GT de 1976 à 1981)

Catégorie 3S (voitures CT et GTS de 1976 à 1981)

La coupe de France 2010 est organisée avec le concours des comités régionaux. Les rallyes pris en compte sont les épreuves inscrites au calendrier FFSA et organisées entre le 29 septembre 2009 et le 28 septembre 2010. Toutes les épreuves auront le coeff. 1, sauf 14 qui auront le coeff. 2. La répartition des points sera la suivante:

Catégorie: 1^{er} 10pts, 2^e 8pts, 3^e 6pts, 4^e 5pts, 5^e 4pts, 6^e 3pts, 7^e 2pts, 8^e 1pt.
Classe de cylindrée: 1^{er} 20pts, 2^e 16pts, 3^e 12pts, 4^e 10pts, 5^e 8pts.

Dans chaque rallye, les catégories 1 et 1S seront cotées, ainsi que les catégories 2 et 2S et les catégories 3 et 3S également. Seuls les 4 meilleurs résultats seront pris en compte et constitueront les points bonus pour la Finale. Tout pilote pourra participer à la Finale avec le copilote et la voiture de son choix.

Concernant les éléments de sécurité VHC: Casques, Sièges, Hans, Harnais, Cagoules, Sous-Vêtements, Combinaison, Chaussures, Chaussettes, Gants voir la réglementation FFSA.

A noter l'apparition cette année de la catégorie Rallyes Classic: tout pilote doit présenter à l'organisateur un laissez-passer pour régularité historique, et un passeport technique 3 volets. Au niveau sécurité, le véhicule doit être équipé comme un véhicule VHC et validé par un commissaire technique VHC. Les concurrents ne pourront prétendre à aucun prix, ni attribution de points.

Pour tout renseignements vous pouvez surfer les sites www.ffsa.org et www.fia.org.

CALENDRIER RALLYES VHC 2010 (sous réserve de modifications)

26-28 février	Rallye des Routes du Nord	coeff 2	16-18 avril	Rallye Lyon-Charbonnières	coeff 2
26-28 février	Graglia Historique		19-24 avril	Tour Auto	
19-21 mars	Rallye du Touquet	coeff 2	24-25 avril	Rallye de la Lys	
27-28 mars	Rallye du Pays de Loheac		24-25 avril	Rallye de la Suisse Normande	
26-27 mars	Rallye du Pays de Gier		01-02 mai	Rallye Dijon Côte d'Or	coeff 2
27-28 mars	Rallye Provence Méditerranée		01-02 mai	Rallye St Laurent Côte d'Azur	
09-11 avril	Rallye Grasse Fleurs et parfums	coeff 2	07-09 mai	Rallye Critérium Automobile 83	

